

## **OBSERVATIONS DU PUBLIC – ENQUETE PUBLIQUE – ATHIES METHANISATION**

Mercredi 18 octobre 2017

Observations n° 24 :

*Propriétaire non occupant d'un appartement sis à proximité du quartier champagne j'interviens dans cette enquête pour formuler les remarques suivantes :*

*1°) l'information officielle de ce projet ne m'est jamais arrivée, c'est une association hostile qui m'a contacté.*

*2°) Si le concept de la méthanisation peut paraître indispensable au vu de la gestion des déchets, la construction de ces installations impose des précautions qui dans le cas présent, ne sont à mon avis pas respectées.*

### ***-le sérieux du porteur du projet :***

*La réunion publique qui s'est tenue à Athies le 7 octobre 2015, a montré que la population n'était pas satisfaite du comportement en général des « PAPINS ». Les transparents vantant le « dynamisme » de l'entreprise n'ont pas fait oublier les odeurs pestilentielles que nous avons supportées cet été aux abords de son entrepôt. La conduite dangereuse de certains chauffeurs qui vous poussent à l'entrée des agglomérations lorsque vous respectez la limitation de vitesse. Le caractère suffisant de dirigeants qui se vantent d'autofinancer le projet pour reconnaître ensuite prendre des actionnaires et être suivi par les banques.*

### ***-impact sur l'environnement, pollution de l'air***

*En se plaçant entre la zone pavillonnaire d'Athies, de Chambry, le quartier champagne, et la zone d'activité des Minimes, ensemble d'un rayon de 3km justement prévu pour la dissipation des odeurs, le site choisi ne satisfait que les « PAPINS »*

### ***- impact sur l'environnement, pollution de la nappe phréatique,***

*Dans une récente délibération les élus de la communauté de commune de Laon se sont penchés à juste titre sur le problème et ont émis un avis défavorable à ce projet. Les élus qui, quelques années auparavant avaient financé avec l'argent public la création du plan d'eau de l'Ailette pour le donner ensuite à Center Parc se sont montrés inquiets pour la qualité de l'eau distribuée dans ce centre. Il serait en effet mesquin d'obliger les dirigeants de ce complexe à acheter de l'eau minérale pour leurs hôtes, alors qu'ils ont reçu gratuitement un lac tout entier.*

*Il est regrettable que dans cette délibération personne n'ait évoqué le sort des populations laonnoises déjà très touchées par le chômage, qui risquent de voir l'eau et l'air pollués par cette installation. Il ne faudra pas s'étonner si dans ce contexte, nos jeunes décident de partir respirer l'air du désert de Syrie ou d'ailleurs en buvant les paroles des imams qui dénoncent la corruption de l'occident.*

*Un citoyen atterré*

*Régis CARLIER 2 place de l'église 02350 EBOULEAU*

*Je précise que cette déposition est identique à celle que j'avais faite lors de l'enquête précédente, huit jours avant les attentats de Paris.....*

Observation n° 25 :

*Oui au principe de métanisation*

*Non pour une réalisation à proximité des zones d'habitation pour des raisons d'économies de l'industriel alors que des surfaces sont disponibles dans notre région ex: l'ex camp militaire de Sissonne*

*Michel RICHTER*

Observation n° 26 :

*Bonsoir,*

*Je vous prie de trouver en pièce jointe ma contribution à l'enquête publique que vous menez actuellement à propos du « projet Papin ».*

*Je vous remercie pour sa prise en compte et vous souhaite bon courage dans vos travaux.*

*Bien cordialement,  
Benoit BACHELART  
Athies sous Laon*

*(voir Annexe)*